

## DOSSIER DE PRESSE

### **TRAVAUX CENTRE-VILLE AVRIL 2021 / JUIN 2022**

**Entre avril 2021 et juin 2022, deux importants chantiers vont se succéder au centre-ville d'Annecy : l'aménagement d'une piste cyclable en entrée de ville, entre le quai de la Tournette et le Pâquier, puis la reconstruction du pont Albert Lebrun. Ces chantiers auront des conséquences pour les riverains et pour toutes les personnes arrivant ou sortant d'Annecy.**

#### **1. Aménagement d'une piste cyclable entre le quai de la Tournette et le Pâquier**

**Pour une ville apaisée : la Ville a la volonté de développer les aménagements cyclables et ainsi proposer des alternatives en matière de mobilité. Cet engagement a été pris conjointement avec l'agglomération du Grand Annecy, à l'issue des conférences sur la mobilité saisonnière, organisée par l'agglomération à l'automne dernier.**

La voiture individuelle ne doit plus être le principal mode de transport dans nos villes. Pollution, embouteillage, bruit, stress, il est désormais indispensable que les habitants et ceux qui viennent travailler, faire leurs courses, se promener à Annecy, les visiteurs, les touristes, bénéficient d'alternatives efficaces pour leurs modes de déplacement.

Au regard d'autres villes françaises, européennes ou ailleurs dans le monde, à Annecy l'usage du vélo comme mode de déplacement est encore trop peu répandu. Les contraintes géographiques de la ville, ses infrastructures routières jugées non sécurisantes, les habitudes de chacun apparaissent comme autant de freins. Ainsi, la Ville d'Annecy lance une série d'aménagements.

L'objectif est de faciliter le partage de la route entre les différents usagers des espaces publics, véhicules motorisés, cycles, piétons, en proposant des espaces dédiés à chacun lorsque cela est possible.

##### ➤ Nature du projet

La « coronapiste », bande cyclable mise en place en 2020, a rencontré un succès inattendu avec jusqu'à 500 vélos dans chaque sens de circulation par heure. Cette affluence record a pu, à certains moments, créer des difficultés, les infrastructures proposées n'étant pas adaptées à un tel trafic. Cet équipement temporaire a été démonté à la fin de l'été.

## Quelques chiffres de circulation durant la saison estivale\*

de novembre à avril :

- 22 000 à 23 000 véhicules / jour en rive ouest,
- 8 000 à 9 000 en rive est,
- soit un total entre 30 000 et 32 000.

juillet / août :

- 25 000 véhicules / jour en rive ouest,
- 13 000 en rive est,
- soit un total de 38 000.

entre 6 000 et 8 000 véhicules de plus par jour / environ 20%.

*\*source : étude mobilité touristique lac d'Annecy, Inddigo-Altimax, octobre 2017 et CD 74.*

**L'aménagement d'une piste cyclable** en entrée de ville permettra d'assurer le bouclage cyclable du tour du lac et de faciliter l'accès au centre-ville en toute sécurité pour les cyclistes. **C'est un engagement pris** à l'issue des conférences sur la mobilité saisonnière, organisées par l'agglomération du Grand Annecy à l'automne dernier.

Ce nouveau tracé, **majoritairement hors voies de circulation**, permettra de sécuriser la circulation cyclable entre le quai de la Tournette et le Pâquier, en supprimant de « nombreux points noirs » pour la sécurité des vélos, ainsi que des conflits d'usage entre les différents utilisateurs de la chaussée.

Le projet prévoit :

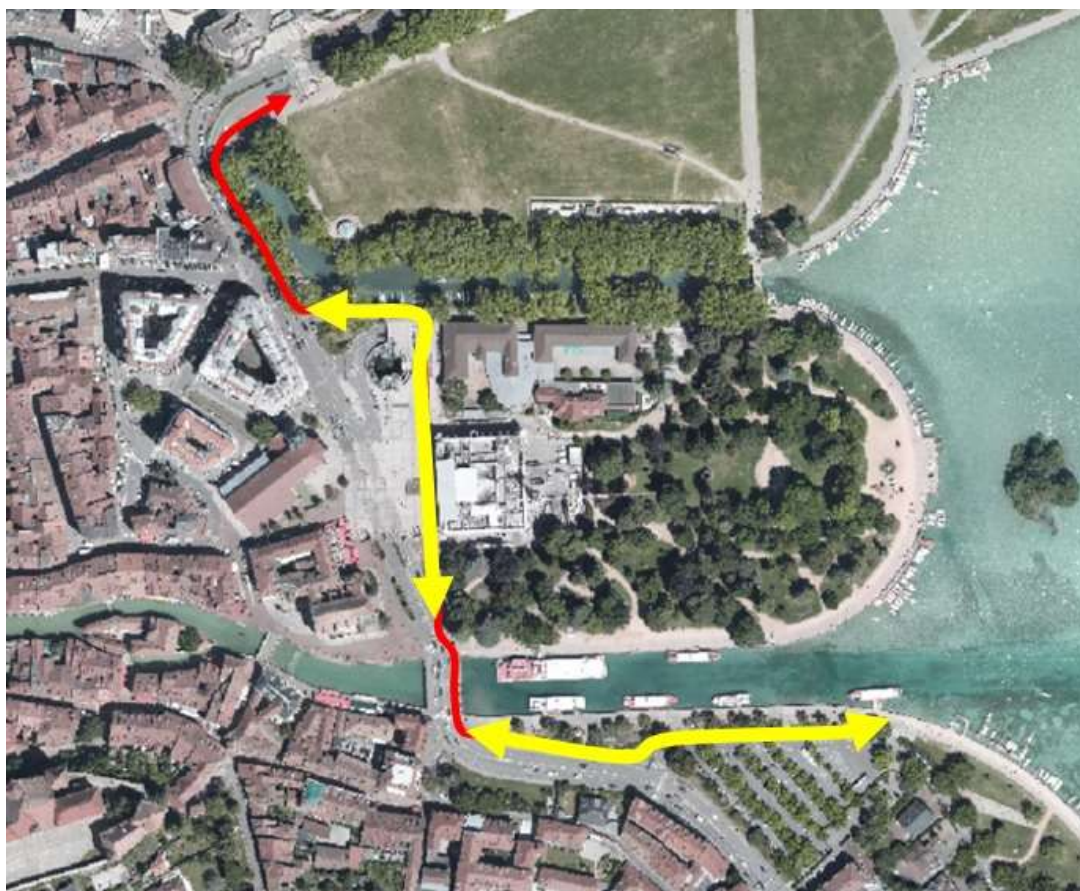
- un aménagement cyclable bidirectionnel totalement séparé des voies de circulation,
- une largeur de 3 mètres utile pour les cyclistes,
- la mise en place de séparateurs entre la piste et la circulation motorisée, bordure large, barrières de séparation ou dispositifs provisoires,
- un balisage simple de la piste sur l'esplanade de l'hôtel de ville et le quai Jules Philippe, qui sont des espaces pour les piétons,
- un seul carrefour à feux à franchir (par sens), au niveau du pont de la Halle.

## Le tracé et les aménagements prévus cette année :

- parking de la Tournette, en prenant de l'espace sur la voie de desserte des places de stationnement,
- trottoir élargi rue des Marquisats,
- sur voirie au niveau du pont de la Halle,
- esplanade de l'hôtel de ville,
- quai Jules Philippe,
- sur voirie quai Eustache Chappuis.

*Pour visualiser le tracé en vidéo, rendez-vous sur [www.annecy.fr](http://www.annecy.fr).*

# ANNECY



En jaune le tracé hors voirie, en rouge le tracé sur voirie.

Au niveau du pont de la Halle, la voie cyclable sera installée en lieu et place d'une voie de circulation automobile, la plus à droite dans le sens Marquisats / centre-ville. Cependant, deux voies de circulation seront maintenues dans ce sens. Les marquages au sol seront refaits afin de matérialiser deux voies de circulation et une voie dans le sens de sortie de ville « centre-ville / Marquisats ».

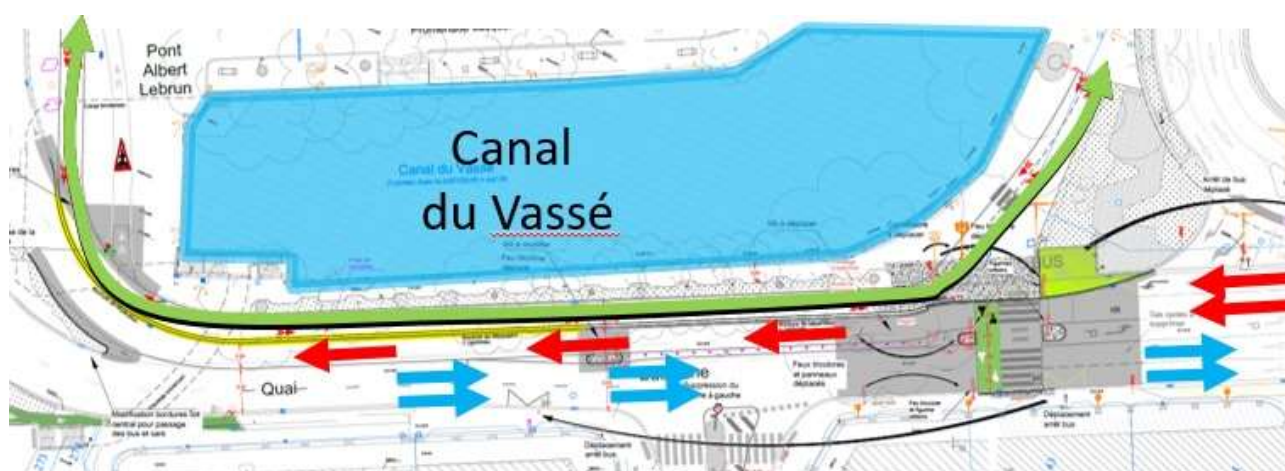


Deux voies de circulation seront maintenues dans le sens d'entrée de ville.

# ANNECY

Dans le sens Marquisats / centre-ville, il ne sera plus possible de tourner à gauche rue du Lac. Actuellement trop de véhicules se retrouvent en effet bloqués sur la voie de gauche en attendant de pouvoir tourner, interrompant toute la circulation. De plus, il s'agit d'une « poche » proposant très peu de stationnement. Ainsi ces véhicules tournent en vain avant de ressortir et d'aller se garer ailleurs. Afin de limiter cette problématique de stationnement spécifique aux quelques rues du centre-ville surnommées « poche du lac », des panneaux dynamiques indiqueront en temps réel, dès cet été, le nombre de places de stationnement disponibles.

Si la grande majorité du tracé de la piste cyclable est « hors chaussée » (70% du tracé), le second point où ce n'est pas possible se situe au niveau du franchissement du canal du Vassé. Une voie de circulation (sens Marquisats / centre-ville) sera dédiée aux cycles. La circulation automobile se fera donc sur une seule voie sur 110 mètres.



**La circulation automobile se fera donc sur une seule voie sur 110 mètres.**

➤ Budget

- Etudes et diagnostics : 50 000€ TTC (environ),
- Travaux : 450 000€ TTC dont 30 000€ de participation du SYANE pour l'éclairage public.

➤ Calendrier

- les travaux se dérouleront du 6 avril au 31 mai pour une mise en service dès le 1er juin.
- les travaux de la piste cyclable commenceront par le parking de la Tournette et n'impacteront pas ou assez peu la circulation automobile. Cependant durant cette même période le SILA interviendra quai Eustache Chappuis et ces travaux du SILA pourraient impacter la circulation.

➤ Conséquences pendant les travaux d'aménagement de la piste cyclable

- neutralisation d'une à deux voies de circulation au droit des zones de travaux,
- des travaux de nuit seront occasionnellement réalisés avec circulation alternée,
- fermeture du parking de la Tournette en semaine dès le début des travaux avec réouverture aux véhicules selon l'avancement des travaux,
- modification des cheminements cycles et piétons.

## Pour l'avenir : des passerelles à l'étude

Un projet de passerelles pour les piétons et/ou les cyclistes pour franchir le canal du Thiou et le canal du Vassé est à l'étude. Ces ouvrages permettraient de créer un itinéraire cyclable intégralement en dehors des voies de circulation. Les canaux et leurs quais étant classés, l'installation de ces ouvrages serait par ailleurs soumise à l'autorisation du Ministère en charge des sites, par le dépôt d'un permis d'aménager dont l'instruction nécessitera 8 mois environ.

Une campagne d'information « À vélo en ville » sera déclinée sur des panneaux d'affichage ainsi les règles pour un meilleur partage de l'espace entre les différents usagers de la route.

Cette campagne d'affichage met en avant les bienfaits des déplacements à vélo :

- Je suis toujours à l'heure
- Je fais des économies
- Je reste en forme

Une série de vidéos présentant les différents aménagements cyclables existants :

- cédez-le-passage cycliste,
- comment prendre un rond-point,
- le sas vélo,
- le double sens cyclable,
- la traversée cyclable,
- la surlargeur portière,
- matériel obligatoire et optionnel de sécurité.



## 2. Démolition et reconstruction du pont Albert Lebrun

La Ville d'Annecy doit démolir et reconstruire ce pont datant de 1934 et non adapté au trafic routier actuel. Cette opération inclut la rénovation du dispositif de vannage porté par l'Etat.

### ➤ Contexte

Le pont Albert Lebrun supporte les deux voies de circulation dans le virage devant Bonlieu, dans le sens de circulation Marquisats – Albigny.



Ce pont en béton armé date de 1934 et abrite un dispositif de vannage régulant le niveau des eaux du lac, propriété de l'État. Un renforcement du dallage a été réalisé en 1984. Aujourd'hui, des travaux d'ampleur sont impératifs : la structure est fortement dégradée et corrodée et le dimensionnement du pont est insuffisant pour supporter les charges dues au trafic routier actuel.

➤ Nature du projet

Le projet de reconstruction prévoit :

- la reconstruction d'un pont s'inscrivant entre les murs des quais existants,
- le maintien de la poutre de rive et de son parement garantissant l'aspect de l'existant,
- un ouvrage de conception simple minimisant l'entretien ultérieur et les coûts d'exploitation,
- l'optimisation de la rénovation du dispositif de vannage portée avec l'État.

➤ Budget

2,7 M€ TTC

➤ Calendrier

Les travaux se dérouleront de septembre 2021 à mai 2022, compte tenu de l'importance du trafic pendant la période estivale. Ils se dérouleront donc dans des conditions plus difficiles pour les intervenants, qui devront composer avec la montée des eaux dans un canal du Vassé qui devra être asséché.

➤ Conséquences sur la circulation pendant les travaux

Les travaux entraînent la suppression de deux voies de circulation (les deux dans le sens Marquisats / Albigny). Les deux voies restantes seront réparties entre chaque sens de circulation. Ainsi durant 10 mois, soit toute l'année scolaire, la circulation se fera sur 2 x1 voie au lieu de 2 x 2 voies en temps normal. Des temps de trajet allongés sont donc à prévoir même si les études d'impact sur la circulation sont optimistes.

Les cheminements cyclables seront adaptés dans le périmètre des travaux. Un accès au chantier sera possible sur chaque rive du canal du Vassé.